## APPRENTISSAGE ET HANDICAP

- 2022-2023 : 6 apprenti·e·s en situation de handicap ont été accompagné·e·s au CFA académique
- +10 000 apprentis en situation de handicap ont signé un contrat d'apprentissage en 2022 en France

## AIDE SPÉCIFIQUE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

- Le montant maximum de l'aide est de 4000€, pour toutes les entreprises.
- Elle est proratisée en fonction de la durée du contrat de travail et à compter du 6ème mois.
- La demande est à faire auprès de la délégation régionale de l'Agefiph*. Information sur www.agefiph.fr
- Le détail des modalités d'attribution de ces aides peut être consulté sur le site de France Compétences

*Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

## Le CFA académique *en quelques chiffres*

**+130**
Diplômes proposés

**80%**
Taux de satisfaction des apprentis

**90.42%**
Taux de réussite aux examens

**+1400**
apprenti·e·s

## Contactez-nous

*Votre contact :*


**Agnès RAGOT**
**Coordonnatrice pédagogique et référente handicap**

**Mélie CASTELAIN**
Chargée de mission apprentissage

**Mickael LANGLET**
Référent mobilité

**CFA académique de Franche-Comté**
Pôle apprentissage du GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

cfa.academique@ac-besancon.fr

03 81 48 12 30

www.cfa-academique-fcomte.fr


éduform
Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
**Actions de formation**
**Validation des acquis de l'expérience**
**Actions de formation par apprentissage**


Service communication GIP FTLV de l'académie de Besançon - 11 bis rue Nicolas Bruand 25000 Besançon
SIRET GIP FTLV : 182 500 231 00036 - SIRET CFA académique de Franche-Comté : 182 500 231 00044 - Ne pas jeter sur la voie publique - Septembre 2024 - Crédits photos adobestock


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

GIP FTLV CFA ACADÉMIE DE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ

# SITUATION DE HANDICAP ET APPRENTISSAGE

**Le CFA s'adapte à vos besoins spécifiques !**

CFA ACADÉMIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

GIP FTLV

Une formation
Un métier
Un salaire

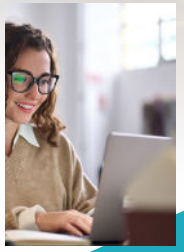

GIP FTLV ACADÉMIE DE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ

# LE CONTRAT

Le contrat d'apprentissage pour les personnes en situations de handicap (titulaire d'une RQTH) est un contrat de travail - sans aucune limite d'âge - qui lie :

- L'employeur,
- L'apprenti·e
- Le centre de formation

Qui ?
Personnes ayant obtenu par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

# LA RÉMUNÉRATION

- Des aides financières peuvent être proposées pour les personnes titulaires d'une RQTH
- Au 1er janvier 2024 le SMIC :
  > horaire est de 11.65 €
  > mensuel brut est de 1 766.92€ pour 151.67h.
- Des majorations en fonction des conventions collectives sont possibles.
- Contacter le coordonnateur pédagogique pour des simulations de coût pour les employeurs.

| Année d'exécution du contrat | Moins de 18 ans | De 18 à 20 ans | 21 ans à 25 ans | 26 ans et plus |
|---|---|---|---|---|
| 1ère année | 477.07 €<br>27 % du SMIC | 759.78 €<br>43 % du SMIC | 936.47 €<br>53 % du SMIC | 1 766.92€<br>100 % du SMIC |
| 2ème année | 689.10 €<br>39 % du SMIC | 901.13 €<br>51 % du SMIC | 1 077.82€<br>61 % du SMIC | |
| 3ème année | 971.81 €<br>55 % du SMIC | 1 183.84 €<br>67 % du SMIC | 1 378.20 €<br>78 % du SMIC | |

*Montant mensuel en brut - 35h par semaine*

# L'APPRENTI·E

## Atouts

- Acquérir une expérience professionnelle
- Associer théorie et pratique
- Préparer un diplôme ou un titre professionnel
- Bénéficier de l'accompagnement d'un·e maître d'apprentissage
- Être rémunéré·e
- Bénéficier de la protection sociale, de congés payés et d'aides financières
- Cotiser pour sa retraite

## Engagement

- Effectuer les missions confiées par l'employeur en relation avec le métier appris
- Suivre la formation dispensée par le CFA à l'UFA
- Se présenter aux épreuves de l'examen

Pour en savoir plus : www.cfa-academique-fcomte.fr
Rubrique «Futurs apprentis»

# LES SPÉCIFICITÉS

## Les spécificités

- Aménagement du poste de travail
- Activités pédagogiques complémentaires (cours de soutien)
- Personnalisation du parcours de formation
- Adaptation des conditions de passage aux épreuves d'examen
- Soutien dans les démarches administratives
- Aides financières spécifiques pour l'apprenti·e et l'employeur

# RÉFÉRENT HANDICAP

## Une accompagnatrice à votre disposition

Une référente handicap formée est présente au sein du CFA pour répondre à toutes vos questions :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
au 03 81 48 12 30
cfa.academique@ac-besancon.fr

# ESPACE DE RECRUTEMENT

Trouvez votre alternance en envoyant votre CV à nos entreprises partenaires

APPRENTI·E
Trouvez votre entreprise

Consulter les offres

EMPLOYEUR
Trouvez votre apprenti·e

Déposez votre offre